



**COMMUNIQUE N° 2025-001 DU COMITE INTERMINISTERIEL DE GESTION
DES CRISES ET CATASTROPHES**

Situation des inondations et des assistances aux sinistrés

A l'issue de la réunion des représentants du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes, tenue le 03 juillet 2025 au CECOGEC, il ressort ce qui suit :

- **09 cas d'inondations au total**, survenus dans le District de Bamako ;
- **03 cas de foudre**, survenus à Kayes, Koulikoro et Ségou ;
- **01 cas de vent violent**, survenu dans le village de Kounda à Kayes ;
- **03 cas d'effondrement** ont été enregistrés à Bamako.

Ces événements ont causé **08 pertes en vies humaines** (dont 02 à Kayes, 03 à Bamako et 03 Kéniéba) et affecté **705 personnes sinistrées**. Le Gouvernement présente ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, Secrétaire permanent du Comité Interministériel de Gestion des Crises et de Catastrophes a capitalisé les efforts consentis par le Gouvernement du Mali, parmi lesquels on peut citer entre autres :

- la poursuite des opérations de sauvetage, d'évacuation et de mise en sécurité des ménages sinistrés ;
- le pré positionnement des stocks d'urgence alimentaires et non alimentaires dans toutes les régions du pays, soit : 250 tonnes de riz, 150 tonnes de mil, 95 tonnes de sucre, 100 cartons d'huile, 300 sacs de sel, 3 500 moustiquaires imprégnées, 2 500 couvertures, 2 500 nattes plastiques, 2 000 cartons de savon et 500 kits scolaires ;
- le pré positionnement des stocks NFI dans les régions de Tombouctou, Sikasso, Mopti, Gao, Kayes ;
- le renforcement des structures de santé pour la prévention des maladies hydriques et la prise en charge des cas ;
- le renforcement du stock national de sécurité alimentaire à hauteur de 3 740 tonnes ;
- la réalisation des travaux de curage des collecteurs et caniveaux à hauteur de 81% travers le pays ;
- la poursuite de la diffusion des messages de sensibilisation sur les radios, les télévisions, la presse écrite, et via l'application digitale SOS Sécurité ;



Des activités pluvio-orageuses d'intensité modérée sont prévues en ce moment dans la majeure partie du pays. Les risques d'inondations restent très élevés par endroits et demeurent toujours sur l'ensemble du pays selon les prévisions météorologiques.

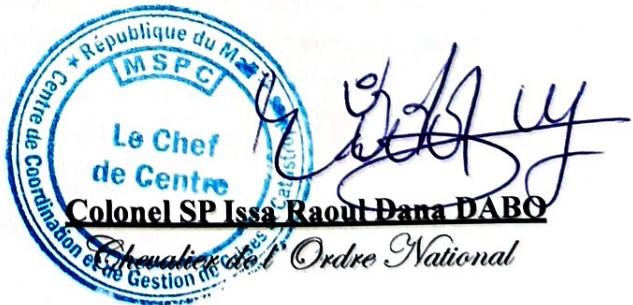
Une amorce de la montée hydrologique est observée dans les hauts bassins des fleuves Niger, Sénégal et Bani, marquant le début de la période de crue. Sur le cours principal du fleuve Niger, les niveaux d'eau enregistrés sont supérieurs aux normales saisonnières, indiquant une montée plus précoce que celle observée au cours des trois dernières années. À ce stade (première décade de juillet), aucun risque significatif de débordement n'est signalé sur les principaux cours d'eau du territoire malien. Toutefois, les marigots naturels de l'agglomération de Bamako réagissent fortement aux précipitations intenses. Cela peut entraîner des crues éclairées ponctuelles le long de certains talwegs urbains, en particulier dans les zones faiblement drainées.

A cet effet, les populations sont invitées à la vigilance et à la mise en œuvre des actions salvatrices de réduction des risques d'inondations à travers le respect des consignes suivantes :

- Libérer les emprises et les voies d'écoulement des eaux ainsi que les zones à risque d'éboulement ;
- Ne pas s'engager sur une route ou une ruelle inondée à pied comme en voiture ;
- Ne jamais s'approcher des berges d'un cours d'eau en crue, ou d'un canal d'évacuation d'eau comme les caniveaux ;
- Ne pas s'arrêter sur un pont que ce soit à pied ou en véhicule.
- En cas de forte pluie, s'abriter dans un bâtiment ou un espace couvert et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.

Bamako, le 04 JUIL 2025

Chef de centre,



Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ;
Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 80 331)